



**ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Piratage des espaces numériques de travail d'établissements scolaires de l'académie de Nancy-Metz

Nancy, le 25/03/2024

Mise en place de mesures de sécurité renforcées

Les espaces numériques de travail d'une vingtaine d'établissements de l'académie de Nancy-Metz ont été piratés dans la nuit de dimanche à lundi. Les établissements concernés ont sollicité leurs référents police ou gendarmerie et ont déposé plainte, comme le prévoit la procédure. Le rectorat de l'académie de Nancy-Metz a également déposé plainte.

Depuis ce matin lundi 25/03, la fonction messagerie de l'ENT a été désactivée afin de limiter la transmission des messages de menaces et le restera jusqu'à nouvel ordre.

Néanmoins, les services pédagogiques des ENT continuent de fonctionner.

En lien avec les préfetures des quatre départements et les services de sécurité, le Rectorat de Nancy-Metz et les directions des services départementaux de l'Education nationale ont mis en place un protocole de sécurisation.

Les services de police et de gendarmerie nationale sont mobilisés aux abords des établissements.

Service communication

Tél : 03 83 86 20 06 // 06 19 28 28 24
Mél : communication@ac-nancy-metz.fr

9, rue des Brice
54 000 Nancy